



## Contexte et enjeux

Les opportunités de la production d'énergie photovoltaïque sont nombreuses pour les coopératives agricoles : contribuer à la transition énergétique, maîtriser les consommations énergétiques avec l'autoconsommation, obtenir un complément de revenu, ou encore, développer de nouveaux services d'accompagnement aux agriculteurs.

Dans ce contexte, les entreprises ont besoin de disposer d'éléments actualisés et objectifs, ainsi qu'une mise en application au secteur coopératif.

## OBJECTIFS de la formation

- **Acquérir les fondamentaux liés aux systèmes photovoltaïques** : Bases techniques, réglementaires, économiques
- **Maîtriser les étapes du développement de projet** pour porter un projet de coopérative et/ou pour accompagner les associés coopérateurs

## PUBLIC

Salarié(e)s de coopératives (directeur, conseiller, technicien).  
Toutes filières / tailles / régions.

## PRÉREQUIS ET DOCUMENTS A FOURNIR

Aucun.

## PROGRAMME

### JOUR 1 : Fondamentaux pour devenir producteur photovoltaïque

- Introduction (tour de table des participants, présentation du programme)
- Généralités sur les systèmes photovoltaïques
- Raccordement au réseau électrique public
- L'autoconsommation
- Chronologie d'un projet et démarches administratives
- Notion d'exploitation de systèmes
- Présentation d'une analyse économique simplifiée d'une opération photovoltaïque
- Bilan de la journée

### JOUR 2 : Application juridique et économique en coopérative

- Focus sur les technologies photovoltaïques
- Aspects juridiques et fiscaux
- Retour d'expérience en coopérative
- Etude de cas : opportunité en injection
- Etude de cas : opportunité en autoconsommation
- Point sur les outils de dimensionnement
- Evaluation de la formation (acquis et satisfaction)

**Modalités pédagogiques et d'évaluation des acquis :** Exposés théoriques, exercices à partir d'exemples de réalisations, jeux de rôle, questions/réponses et quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

## INTERVENANTS

- Introduction / animation fil rouge : Virginie CHARRIER, LA COOPERATION AGRICOLE
- Généralités sur le PV : Mélode de l'Epine, HESPUL
- Application en coopérative : Ugo BATEL et Loïc VAREJAO, Groupe OXYANE

## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Durée, dates et horaires :**

2 jours soit 14 heures : de 9h30 à 17h30 le 12 décembre et de 9h à 17h le 13 décembre 2022  
à La Coopération Agricole, 43 rue Sedaine, 75011 PARIS.

**Participants :** 12 participants maximum.

**Tarif :** 1 000 € HT par stagiaire pour les 2 jours (frais de déplacement et de repas non inclus).  
*Prise en charge par OCAPIAT possible. Consultez votre organisme OCAPIAT.*



## Votre contact

**Olivia TALHOUK**, Chargée de mission accompagnement et financement des Transitions Ecologiques  
[otalhouk@ara.lacoopagri.coop](mailto:otalhouk@ara.lacoopagri.coop) – Tél. 06 88 21 76 66

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Inscription via le formulaire en ligne ci-dessus, puis confirmation par mail.

**Les inscriptions seront closes à la fin de la semaine précédant la formation soit le 2 décembre 2022.**

**Les dispositions seront ensuite précisées dans notre convention de formation, signée entre le demandeur et l'organisme de formation.**

*Vous trouverez nos Conditions Générales de Service sur notre site Internet.*

Notre offre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.



La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes – AGRAPOLE – 23 rue Jean Baldassini – 69364 LYON CEDEX 07  
N° d'existence d'organisme de formation : 82 69 09019 69

Notre organisme de formation est référencé par les financeurs de la formation professionnelle, répondant ainsi aux critères qualité du décret du 30 juin 2015.